

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 07 mai 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 07 mai 2018 à 19 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Éric Simard, maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège n° 1
Madame Lia Tremblay, conseiller au siège n° 2
Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège no 3
Madame Colombe Privé, conseillère au siège no 4
Madame Marjorie Côté, conseillère au siège no 5
Madame Audrey Roy, conseillère au siège no 6

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Suzanne Couture, secrétaire-trésorière directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Exemption de lire les minutes des séances du 03 et 09 avril 2018.
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 03 et 09 avril 2018.
5. Correspondance.
6. Comptes à payer :
 - 6.1 Factures d'avril au montant de 45 247.97 \$.
 - 6.2 Chèques émis en avril au montant de 168 542.62 \$.
7. Adjudication contrat traitement de surface 2018.
8. Emprunt au fonds de roulement.
9. Emprunt au fonds de carrières et sablières.
10. Nomination d'une responsable de la préparation aux sinistres.
11. Programme fonds de développement des territoires.
12. Programme Nouveaux horizons pour les aînés.
13. Annulation de ventes de terrains municipaux.
14. Intersection rue Joseph Privé.
15. Rapport M.R.C.
16. Rapport des comités.
17. Varia :

18. Période de question.
19. Prochaine assemblée lundi le 04 juin 2018.
20. Levée de l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire, Éric Simard, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la séance ordinaire.

66-18

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale, monsieur le maire demande son adoption;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la secrétaire trésorière directrice générale

De laisser l'item « Varia » ouvert

ADOPTÉE

67-18

EXEMPTION DE LIRE LES MINUTES DES SÉANCES DU 03 et 09 avril 2018

Considérant que tous les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des séances du 03 et 09 avril 2018;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'exempter la secrétaire trésorière directrice générale de lire les minutes des séances du 03 et 09 avril 2018.

ADOPTÉE

68-18

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 03 ET 09 AVRIL 2018

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que les procès-verbaux des séances du 03 et 09 avril soit adoptés tel que rédigé par la secrétaire trésorière directrice générale

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

- Lettre de remerciement de l'association des Riverains pour leur subvention
- Lettre d'une citoyenne nous demandant s'il y a possibilité de partager les taxes en six versements
- Lettre de la fabrique de St-Léon nous remerciant pour notre aide financière

69-18

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 30 AVRIL 2018

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 01 au 30 avril 2018 au montant de 45 247.97\$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 01 au 30 avril 2018 au montant de 168 542.62\$

D'autoriser la secrétaire trésorière directrice générale à payer lesdits comptes au montant de 45 247.97\$

ADOPTÉE

Je soussignée, Suzanne Couture, secrétaire trésorière directrice générale certifié par les présentes qu'il y a des crédits suffisant pour payer les comptes mentionnées dans la résolution 69-18.

Suzanne Couture
Secrétaire trésorière directrice générale

70-18

SOUSSION TRAITEMENT DE SURFACE 2018

Sintra inc..... 286 584.95\$
Entreprise Bourget 267 683.07\$

ADJUDICATION CONTRAT TRAITEMENT DE SURFACE 2018

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offre public sur le site SEAO pour les travaux mentionnés ci-haut;

Considérant que deux compagnies ont soumissionnées et sont conformes;

Considérant que ces soumissions dépassent le budget prévu pour ces travaux;

En conséquence,

IL est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque octroie le contrat à la compagnie Les Entreprises Bourget pour des travaux de traitement de surface dans le rang 2 pour un montant de 267 683.07\$ taxes incluses.

Considérant que le montant dépasse le budget prévu, un montant de 34 000\$ sur le surplus accumulé, 25 000\$ au fond de roulement, 10 000\$ au fonds de carrières et sablières seront utilisés et la balance sera payée à même le fond général.

Considérant que le service d'ingénierie de la M.R.C. Lac St-Jean Est fera la surveillance des travaux.

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 23 040 000 et certificat de crédit no 05-18.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

71-18

EMPRUNT AU FOND DE ROULEMENT TRAITEMENT DE SURFACE 2018

Considérant qu'il nous manque un montant d'argent prévu au budget pour les travaux du rang 2;

Considérant qu'un emprunt au fonds de roulement est nécessaire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Qu'un montant de 25 000\$ soit emprunté au fonds de roulement et sera remboursé comme suit sur 5 ans :

7 mai 2019	5 000\$
7 mai 2020	5 000\$
7 mai 2021	5 000\$
7 mai 2022	5 000\$
7 mai 2023	5 000\$

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

72-18

EMPRUNT AU FOND DE CARRIÈRES SABLIERES TRAITEMENT DE SURFACE 2018

Considérant qu'il nous manque un montant d'argent prévu au budget pour les travaux du rang 2;

Considérant qu'un montant au fonds de carrière et sablière est disponible;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Qu'un montant de 10 000\$ soit pris au fonds de carrières sablières pour aider à payer la facture des travaux de surface 2018 du rang 2.

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 23 040 000 et certificat de crédit no 05-18.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE.

73-18

NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION AUX SINISTRES

Considérant que les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'origine naturelle ou anthropique;

Considérant que le conseil municipal de Labrecque reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

Considérant que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

Considérant que le conseil municipal de Labrecque désire doter la municipalité d'une préparation générale en vue d'être en mesure de faire face à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

Considérant que les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

Considérant que la mise en place de mesures de préparation aux sinistres et que l'élaboration d'un plan de sécurité civile sont des tâches complexes qui nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration;

Considérant que cette préparation et que ce plan doivent être maintenus opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que Mme Suzanne Couture, secrétaire trésorière directrice générale soit nommée responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité.

Que cette responsable soit mandatée afin :

- D'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres;
- D'élaborer, en concertation avec les différents services de la municipalité, le plan de sécurité civile de la municipalité
- D'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;
- De proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes à suivre des sinistres;
- D'assurer le suivi des besoins en matière de formation et d'exercices;
- D'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels;
- De préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile

Que les divers services municipaux concernés soient rendus disponibles pour soutenir cette responsable dans la réalisation de ses mandats;

Que les ressources nécessaires soient mises à la disposition de cette responsable pour qu'elle puisse mener bien ses mandats;

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant la responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de notre municipalité.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

74-18

PROGRAMME FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES AUX PROJETS STRUCTURANTS PUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

Considérant l'impact positif d'une offre de services de loisirs de qualité et de diversifiée sur la population;

Considérant que le projet respecte les orientations de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention dans le FDT pour la construction d'estrades pour les loisirs par la compagnie Construction Signature A.D. pour un montant de 18 625.95\$ taxes incluses.

Que Madame Suzanne Couture, secrétaire trésorière directrice générale soit et est autorisée à signer tous les documents relatifs à cet effet.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

75-18

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINÉS

Considérant que l'organisme A.F.E.A.S. va déposer un projet dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

Considérant que ce projet consistera à l'achat d'ameublement et d'équipement pour leur local de l'A.F.E.A.S.;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que la municipalité de Labrecque appui la demande d'aide financière que l'A.F.E.A.S. demande dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

76-18

ANNULATION DE VENTES DE TERRAINS MUNICIPAUX

Considérant que la municipalité avait pris des résolutions pour la vente de terrains industriels et commerciaux;

Considérant que les ententes d'achats n'ont pas été respectées;

Considérant que les prix de vente desdits terrains ont été modifiés;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque annule les résolutions n° 49-15, n° 50-15 et n° 127-16.

Qu'advenant que les demandeurs désirent à nouveau acquérir les terrains convoités, ceux-ci devront reformuler une demande d'achat auprès de la municipalité.

ADOPTÉE

77-18

INTERSECTION RUE JOSEPH-PRIVÉ - RUE PRINCIPALE

Considérant les plaintes reçues récemment par le service de collecte des ordures et du recyclage qui trouve cette intersection dangereuse lorsqu'ils doivent sortir de la rue Joseph-Privé pour emprunter la rue Principale;

Considérant que même les résidents du secteur ont déjà déposé des plaintes à sujet dans le passé puisque certains sortent sur la voie inverse pour éviter toute collision avec les autos en provenance de l'Est;

Considérant que la visibilité est réduite à cet endroit étant donné la courbe située à l'Est de ladite intersection;

Considérant malgré la réduction de la limite de vitesse à 70km/h dans ce secteur et les améliorations de la sortie, il en demeure une intersection à risque étant donné la grande vitesse sur la rue Principale;

En conséquence,

IL est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal demande au Ministère des Transport du Québec de faire une étude de risque à cette intersection afin d'assurer la sécurité du secteur et d'apporter des correctifs possibles à cette intersection.

ADOPTÉE

VARIA

78-18

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LABRECQUE ADMINISTRATEURS

Considérant qu'il y a présentement deux conseillers qui siègent au conseil d'administration de la Corporation de développement de Labrecque;

Considérant que le conseil désire avoir trois (3) membres du conseil qui siège sur le conseil d'administration de la Corporation au lieu de deux (2);

Considérant que le conseil demande à la Corporation de développement de Labrecque de modifier ses règlements;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil demande à la Corporation de développement de Labrecque de modifier ses règlements pour que trois(3) membres du conseil au lieu de deux(2) membres siègent au conseil d'administration de la Corporation.

Que le conseil désire que la présidente soit un membre du conseil municipal

Madame Lia Tremblay, conseillère sera la troisième personne qui représentera la municipalité au conseil d'administration de la Corporation de développement de Labrecque.

ADOPTÉE SÉANCE TENANTE

- *Rapport M.R.C.*

- *Rapport des comités*

Les élus municipaux donnent des comptes rendus des comités auxquels ils sont attitrés

Période de questions

Monsieur le maire, Éric Simard, répond aux questions de l'assistance.

79-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De lever la présente séance à 20 hrs

ADOPTÉE

Éric Simard
Maire

Suzanne Couture
Secrétaire trésorière directrice générale

Je, Éric Simard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal

Éric Simard
Maire